L'ACTUALITÉ DE L'OFOR

Numéro 02 | Juillet 2017
Website : **http://www.forages-ruraux.sn**

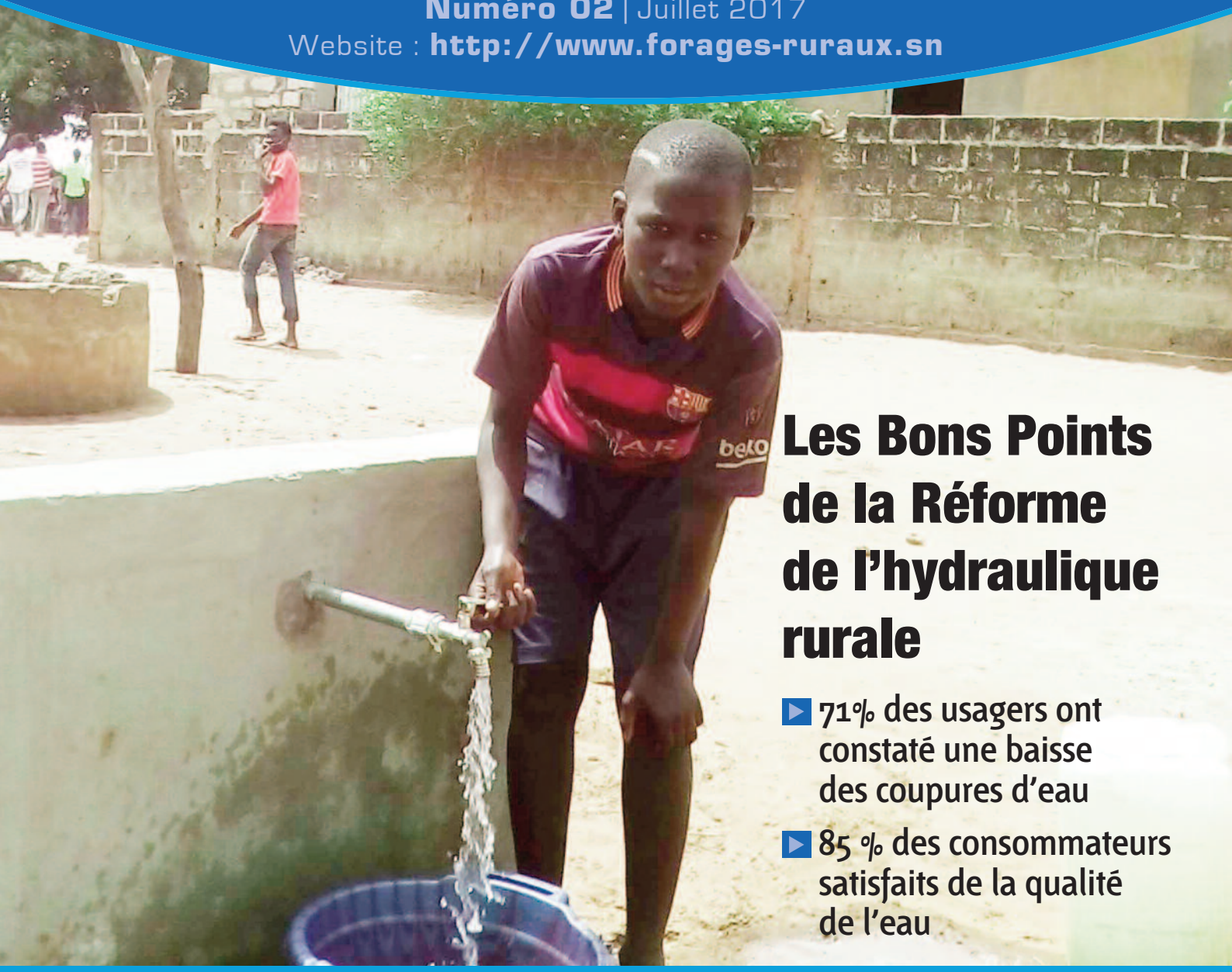

Les Bons Points de la Réforme de l'hydraulique rurale

- 71% des usagers ont constaté une baisse des coupures d'eau
- 85 % des consommateurs satisfaits de la qualité de l'eau

SOMMAIRE

EXTRAIT DU MESSAGE A LA NATION DE SON EXCELLENCE LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE, **M. MACKY SALL**, DAKAR, LE 31 DECEMBRE 2016

« J'ai à cœur de réparer les grandes injustices » P. 2



ACCESSIBILITE, DISPONIBILITE, QUALITE, PRIX…

85 % des consommateurs satisfaits de la qualité de l'eau P. 5

MONSIEUR MANSOUR FAYE, MINISTRE DE L'HYDRAULIQUE ET DE L'ASSAINISSEMENT

« De façon globale, le bilan est largement positif » P. 6



ACCES A L'EAU POTABLE

Les activités maraichères fleurissent à nouveau dans beaucoup de villages P. 7



MEDINA GOUNASS

De belles perspectives pour sécuriser les besoins actuels et futurs P. 12



« J'ai à cœur de réparer les grandes injustices »

« Des zones entières de notre pays, comme oubliées depuis des années du processus de développement, restent dépourvues du minimum de services publics. A l'occasion de mes visites à l'intérieur du pays, je vois encore des villages entiers isolés du reste du paysw, sans accès à l'eau et à l'électricité. Je vois le quotidien pénible des femmes de tous âges, endurant toutes les sortes de corvées insupportables. Je trouve injuste qu'au 21ème siècle, nos mères, nos épouses, nos sœurs et nos filles continuent d'exécuter des tâches d'un autre âge. J'ai à cœur de réparer les grandes injustices qui pénalisent des millions de Sénégalaises et de Sénégalais. C'est pourquoi j'ai inscrit l'équité territoriale et le développement solidaire et inclusif au cœur des priorités du PSE. Je veux un Sénégal de tous, et un Sénégal pour tous. Sur le volet hydraulique du PUDC, nous avons acquis un financement additionnel de 60 milliards de F CFA pour démarrer dès le 1er trimestre de 2017, des travaux de construction et de réhabilitation de 251 forages. »

EXTRAIT DU MESSAGE A LA NATION DE SON EXCELLENCE LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE, M. MACKY SALL, DAKAR, LE 31 DECEMBRE 2016



62 % des usagers sont satisfaits de la Réforme de l'Hydraulique rurale

La Réforme de l'Hydraulique rurale a gagné la confiance de 62 % des usagers vivant dans des zones sous Délégation de Service Public (DSP) de l'eau en milieu rural dans les régions de Thiès et de Fatick. C'est ce que révèle une enquête intitulée « Feedback de la Réforme de l'hydraulique rurale : cas de Thiès et de Fatick ».

La Réforme de l'hydraulique rurale comble les attentes des Sénégalais vivant dans les localités de Notto, Ndiosmone, Palmarin, Ngorom et de Lamsar. La Réforme qui est entrée en vigueur depuis 2 ans a reçu une motion de satisfaction auprès de 62 % des usagers. « Globalement 62% des usagers sont satisfaits des retombées de la Réforme de l'hydraulique rurale depuis sa mise en œuvre sinon qu'elle est correcte pour 13% ainsi que 18% qui pensent qu'il y a des améliorations à faire », a établi une enquête qui a touché 10‰ des 13 000 ménages alimentés par SEOH dans les régions de Thiès et Fatick, soit un total de 130 ménages. Les personnes interrogées ont énuméré les facteurs d'appréciation. Elles ont invoqué la disponibilité et l'accessibilité des services et l'amélioration de la santé, la relance du maraichage… Le rapport mentionne également que 76% des usagers enquêtés sont soulagés. Ces derniers vivent désormais dans la quiétude grâce à l'allégement des travaux domestiques car ces usagers ont un robinet chez-eux. En plus ils confirment que l'eau est potable et accessible, ils dépensent moins pour couvrir leurs besoins en eau. Cerise sur le gâteau, ils peuvent s'adonner aux maraichages sans compter l'amélioration de leur santé ou encore la création d'emplois…Dans ces zones, des populations ont de nouveaux points d'eau. Il s'agit du robinet. En conséquence, des usagers commencent à avoir des préférences pour les robinets au détriment des puits. En dépit de ces bons points de la Réforme, 18 % des personnes enquêtées affirment qu'elles ont des difficultés d'accès à l'eau. Elles mettent en cause une tarification hors de portée des bourses et un manque de dialogue sur la fixation des tarifs. « Cependant les mêmes effets ne sont pas ressentis partout car 18% ont malgré tout quelques difficultés sur l'accessibilité à l'eau avec une tarification qu'ils jugent coûteuse et dénoncent un manque de dialogue, et de compréhension quant à la facturation », écrivent les auteurs de l'étude.

DISPONIBILITE DES SERVICES



A Niodior, les populations n'en reviennent pas. L'île s'est massée sur le rivage alors que la délégation de l'OFOR avait déjà pris le rivage. L'eau coule désormais à flot.

71 % des usagers ont constaté une baisse des coupures d'eau

La disponibilité en eau est l'une des attentes de la Réforme de l'Hydraulique Rurale. Avant 2014, la fréquence des pannes des forages avait eu des répercussions négatives sur la production et la distribution d'eau. C'est pour cela que dans les cahiers de charges des fermiers, la sécurisation de l'approvisionnement figure en bonne place. Avant la Réformé, l'enquête a montré que 60 % des personnes ont affirmé soit que les coupures d'eau étaient monnaie courante soit qu'elles utilisaient l'eau des puits. La donne a changé depuis que les fermiers ont pris le relais dans la zone de Notto, Ndiosmone et Palmarin. « Aujourd'hui, 71% n'ont jamais eu de coupures ou ces coupures sont rares. Toutefois, 21% ont des coupures d'eau liées à une baisse de pression aux heures de pointe », soulignent les enquêteurs. C'est un bon signe. En fait, c'est l'un des enjeux de la Délégation de Services Publics de l'eau. Les Associations des Usagers des Forages (ASUFOR) avaient montré leurs limites.

ACCESSIBILITE, DISPONIBILITE, QUALITE, PRIX…

85 % des consommateurs **satisfaits de la qualité de l'eau**

Une proportion importante des personnes touchées par l'enquête ne donnaient pas une bonne note à l'accessibilité, à la disponibilité et à la qualité de l'eau avant la mise en œuvre de la Réforme. En effet en moyenne 41 % des répondants étaient insatisfaits par rapport aux critères précités. Mais depuis l'entrée en vigueur de la Réforme beaucoup d'eau a coulé sous les ponts dans des villages. La position des bénéficiaires a évolué. « Depuis la mise en œuvre de la Réforme 87% des usagers sont satisfaits de la qualité de l'eau, 85% jugent l'eau disponible en quantité suffisante et 53 % jugent qu'elle est accessible. Par contre, 70% de l'échantillon pensent que le prix de l'eau est à revoir », rapportent les enquêteurs. En fait la Réforme ne visait pas seulement l'augmentation de la production. La garantie de la qualité était aussi une priorité.

Les résultats de cette enquête confirment dans une certaine manière la note positive que le Directeur Général de l'OFOR, Monsieur Lansana Gagny Sakho avait décernée à la mise en œuvre de la Réforme, il y a presque un an lorsqu'il avait déclaré dans une interview : « je porte un regard positif sur la mise en œuvre de la Réforme. Et, je reste optimiste. Je suis convaincu qu'il n'y a pas d'autres alternatives de gérer l'eau que par la délégation de service. Nous ne pouvons pas parler d'un Sénégal Emergent et s'accrocher à une gestion communautaire de l'eau. Nous sommes tenus de basculer vers la modernisation et la professionnalisation de la gestion de l'eau dans le monde rural afin de rendre les services de l'hydraulique disponibles et accessibles pour les populations. Il y a eu trop de dysfonctionnements dans l'hydraulique rurale ». Du reste l'OFOR va poursuivre le processus de Délégation de Service Public (DSP) en 2017.



A Bassoul, les insulaires savourent une eau propre à la consommation.



MONSIEUR MANSOUR FAYE,
MINISTRE
DE L'HYDRAULIQUE ET
DE L'ASSAINISSEMENT

« De façon globale, le bilan est largement positif »

Le Ministre de l'Hydraulique et de l'Assainissement, Monsieur Mansour Faye était en conférence de presse le 21 février 2017. En compagnie du Secrétaire d'Etat en charge de l'Hydraulique Rurale, Monsieur, Diène Faye, le Ministre de l'Hydraulique et de l'Assainissement avait tiré un bilan positif des activités des services qui sont sous sa tutelle. « Au chapitre de l'Hydraulique Rurale entre 2012 et 2016, nous avons réceptionné à travers les différents projets incluant les deux premières phases du PUDC, au moins 400 systèmes d'adduction d'eau. D'ici à 2021, nous projetons de réaliser et de renforcer 800 systèmes d'adduction », avait annoncé le Ministre de l'Hydraulique et de l'Assainissement, Monsieur Mansour Faye. Au cours de cette conférence de presse, le Ministre a soutenu de façon claire que des progrès ont été accomplis dans différents domaines aussi bien pour l'accès à l'eau en milieu rural que dans des zones urbaines ou bien encore pour ce qui est de l'assainissement. Ces propos sont confirmés par le Coordonnateur du Programme d'Eau Potable et d'Assainissement du Millénaire (PEPAM), Monsieur Amadou Diallo qui avait affirmé : « Le Sénégal affiche l'un des meilleurs taux d'accès à l'eau potable ». En outre la performance du Ministère peut également se mesurer par le volume des financements mobilisés depuis 2012.

ACCES A L'EAU POTABLE



Les activités maraîchères fleurissent à nouveau dans beaucoup de villages

La construction des forages a relancé des activités de maraichage, à Simon Diène, dans le Niombato, à Notto, et bientôt à Médina Diakha dans la région de Tambacounda, à Keur Mandiaye Bouya, dans la région de Diourbel.

L'eau c'est la source de vie. La construction des forages dans des villages a donné un nouveau coup de fouet au maraichage. Dans le village de Simon Diène, la dame Amy Diamé ne retourne plus les pouces. Elle passe une partie de son temps dans son périmètre maraicher. « Auparavant, nous restions plusieurs mois sans rien faire. Maintenant nous pratiquons le maraichage. Cela nous permet d'avoir des revenus », se félicite Amy Diamé. Ces ouvrages hydrauliques ont facilité la culture des tomates, des choux, des aubergines, des oignons, des piments, aussi bien à Toubacouta que dans des villages environnants. Les femmes interrogées ont constaté une augmentation des rendements. Durant les mois de mars, avril, mai et juin, la teneur en sel des céances augmente entraînant une perturbation de la croissance des cultures maraichères. «Depuis la réalisation de ce forage, nos problèmes d'accès à l'eau potable sont réglés. Nous nous en félicitons et remercions le gouvernement à travers l'OFOR», affirme la dame Amy Diamé. Cette dernière peut gagner jusqu'à 5000 francs Cfa lorsqu'elle écoule une bassine remplie de tomates. Comme à Toubacouta, à Loul Sessène, l'approvisionnement en eau a fait bondir les productions dans l'arrondissement de Fimela grâce à la Société d'Exploitation d'Ouvrages Hydrauliques (SEOH). Selon le responsable de l'Information, de l'Education et de la Communication à l'OFOR, Pape Monsieur Moutspha Guèye : «l'accès à une eau de qualité améliorée dans cette commune a aidé non seulement à soulager les besoins domestiques, mais a également permis l'aménagement des jardins potagers, de promouvoir l'élevage, contribuant à la création de richesses et à la lutte contre l'exode des jeunes. La même situation a été constatée dans des localités de Nguiéniène, dans le département de Mbour». Avec la réalisation des forages, argumente Monsieur Pape Moustpha Guèye, l'Office des Forages Ruraux (OFOR) a fait « d'une pierre, plusieurs coups». Il fait référence à la disponibilité en eau, à la création des activités génératrices de revenus, à la réduction des maladies grâce à une eau de qualité et à la fixation des populations dans leur terroir…

A Keur Mandiaye Bouya, dans la région de Diourbel, des femmes sont prêtes à saisir toutes les opportunités qui s'offrent à elles avec le nouveau forage. Elles ont la diversification de leurs activités génératrices de revenus dans leur schéma. « Les femmes sont braves. Elles sont bien organisées. Nous voulons cultiver des légumes. Mais notre projet demande de l'argent. Nous sollicitons l'aide des autorités », a formulé Fatou Mangane, lors de la réception du forage de Keur Mandiaye Bouya.



REFORME DE L'HYDRAULIQUE RURALE

Ces bonnes notes qui encouragent la poursuite de la délégation de services publics

L'eau est désormais accessible dans des zones reculées grâce à la Délégation de services publics.

Les réformes ont le propre de soulever à la fois les espoirs et les inquiétudes. La Réforme de l'Hydraulique Rurale n'a pas fait exception. Elle a été vantée par les autorités qui étaient convaincues que c'était le remède de cheval contre le dysfonctionnement systémique de l'approvisionnement en eau en milieu rural. Elle a été décriée par l'Association des Usagers des Forages (ASUFOR) qui y voyait une privatisation rampante d'un secteur si vital pour les populations pauvres.

Les principaux bénéficiaires ont adopté une attitude neutre face à la controverse du début de la mise en œuvre de la Réforme. En fin de compte pour les consommateurs, ce qui compte, c'est la disponibilité et la qualité des services. Près de deux ans après de mise en application d'une nouvelle feuille de route, l'étude intitulée « Feedback de la réforme de l'hydraulique rurale : cas de Thiès et de Fatick » vient trancher le débat qui avait opposé « les réformateurs » (ceux qui sont favorables à la réforme) et « les conservateurs » (USAFOR). Le verdit a été prononcé par les consommateurs. Ces derniers se gardent de comparer les services avant la Réforme et les prestations après l'introduction de celle-ci. En somme il n'y a pas photo. Depuis lors, la denrée précieuse n'est pas rare dans plusieurs localités isolées du pays. Le raccordement des îles du Saloum, de la Presqu'île de Sakhor, le transfert d'eau dans des zones de socle dans le département de Goudiry sont emblématiques du vent de changement. Actuellement dans le monde rural, à moins de s'acharner à vouloir nier l'évidence, la Réforme a comblé les attentes. L'espérance d'une vie meilleure est une réalité du présent dans les contrées raccordées ou dotées de forage ou d'autres ouvrages hydrauliques. La Réforme est en marche. Les populations ont déjà commencé à récolter les fruits. A titre illustratif, dans le village de Médina Diakhia, une localité située dans le département de Tambacounda les femmes peuvent penser à arroser leurs pépinières maraichères avec de l'eau potable. Avant mai 2017, l'eau était de l'or dans ce village peuplé de plus de 3000 âmes.

Le déficit se résorbe au fil des réalisations. Depuis 2012, plus 400 systèmes d'approvisionnement en eau sont venus enrichir le patrimoine de l'hydraulique en milieu rural. L'eau potable coule dans des villages emportant avec elle la prévalence élevée des maladies liées au manque d'eau ou à son l'insalubrité. L'accès à cette ressource réduit la vulnérabilité des habitants dans des villages. Ici, beaucoup de filles auront plus de chance de poursuivre leurs études et d'aspirer à un avenir meilleur. Ces acquis confortent la poursuite de la Délégation de Services Publics de l'Eau dans le monde rural. Le Sénégal a bien raison d'être pionnier en Afrique Subsaharienne. Surtout que l'atteinte de la couverture universelle ne relève plus d'une utopie. C'est bien possible. Sans la Réforme, la réalisation de la couverture universelle restera longtemps un idéal. Peut-être qu'elle serait jamais une réalité.

CONSTRUCTION D'UN FORAGE

Le village de Keur Mandiaye Bouya voit enfin le bout du tunnel

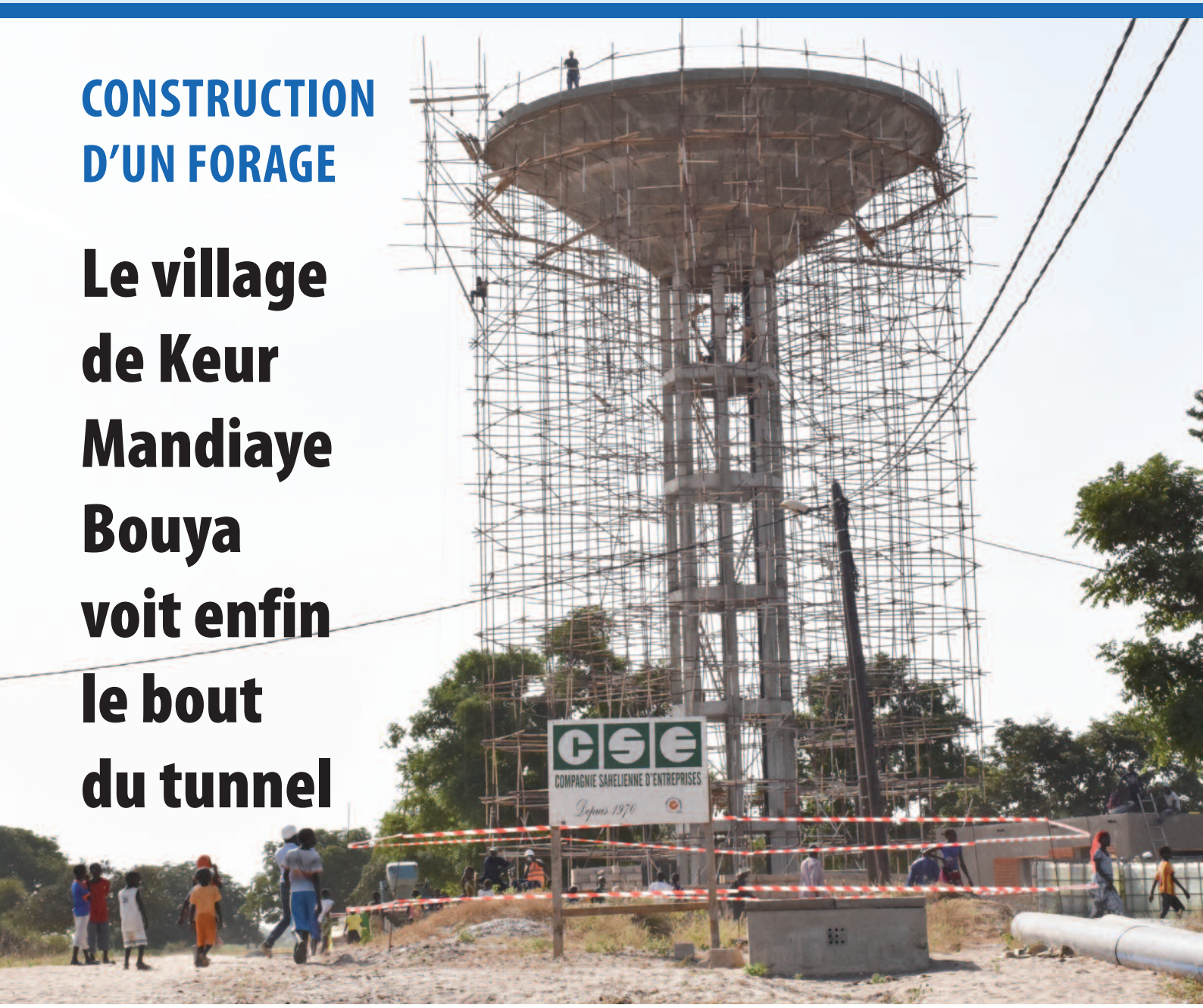

Le village de Keur Mandiaye Bouya sort de l'auberge. Cette localité située à deux kilomètres de la commune de Dankh Sène (arrondissement de Ndindi), dans la région de Diourbel a étrenné un forage réalisé dans le cadre du Programme d'Urgence de Développement Communautaire (PUDC). Jusqu'ici les habitants ne devaient leur vie à un puits construit bien avant les indépendances du Sénégal. Le vieux Gadio Faye a souvenance du calvaire qu'enduraient les populations pour chercher ce liquide précieux. «Nous avions d'énormes difficultés pour trouver une eau de qualité. Le puits creusé à l'époque par Alboury Ndiaye qui est toujours là. Nous puisons dans ce puits pour la cuisine et pour avoir notre eau de boisson», raconte le vieux Gadio Faye, chef de village. L'eau eau fluorée a laissé des marques chez les populations. Ces dernières sont actuellement moins vulnérables. Le forage vient conjurer les maladies liées au manque d'eau. Le travail de restauration de l'équité prend une nouvelle allure. L'engagement est tenu par le Directeur de l'Office des Forages Ruraux (OFOR), Monsieur Lansana Gagny Sakho. « Nous repousserons les limites. Nous ouvrirons des nouvelles voies afin de trouver des solutions aux problèmes structurels d'accès à l'eau des populations. Le goût d'entreprendre est stimulé et élevé en standard dans notre organisation. C'est le moteur de l'OFOR qui se construit avant tout sur la confiance dans l'individu et ses talents », assure le Directeur de l'OFOR. L'atteinte de ces objectifs ambitieux requiert le sacrifice de tous et surtout la culture de l'excellence à tous les niveaux. « C'est ensemble, dans la même dynamique, avec les mêmes objectifs, dans un esprit de partenariat, que nous sommes engagés pour gagner cette révolution de l'hydraulique rurale. Cette quête permanente de l'Excellence imprègne tous les aspects de notre métier et nous permettra d'atteindre notre objectif ultime : un foyer un point d'eau potable», s'est exprimé le Directeur Général de l'OFOR.



LANSANA GAGNY SAKHO, DIRECTEUR GENERAL DE L'OFOR

« L'équité est au cœur du système de gouvernance »

Le défi est immense. Il est réaliste pour le Directeur Général de l'OFOR qui a affirmé qu'il est bien possible d'atteindre la couverture universelle d'accès à l'eau potable dans le monde rural avec le programme de construction de 281 forages lancé par le Président de la République, Son Excellence, M. Macky Sall. C'était lors d'une visite dans les régions de Kédougou et de Tambacounda en fin mai 2017.

Les autorités veulent offrir les mêmes services d'eau aussi bien aux ruraux qu'aux citadins. C'est l'un des enjeux de la Réforme de l'Hydraulique Rurale. La matérialisation de cette vision se traduit par la construction des ouvrages hydrauliques un peu partout à travers le Sénégal et aussi le transfert de cette ressource dans des localités isolées y compris dans des îles. « Nous poursuivons l'inauguration des forages. Nous l'avions fait récemment à Toubacouta. Nous sommes en train de le faire dans les régions de Kédougou et de Tambacounda. Cela correspond à la vision du Président de la République son Excellence, M.Macky Sall. L'équité est au cœur du système de gouvernance. L'accès à l'eau est un droit », a dit le Directeur Général de l'OFOR, à Djinkoré Peulh, lors de l'inauguration des forages réalisés dans le cadre d'un programme financé par le Japon. Au nom du Ministre de l'Hydraulique et de l'Assainissement, Monsieur Mansour Faye, le Directeur Général de l'OFOR, a remercié le gouvernement japonais qui a supporté la construction des forages de Mako, de Médina Diakha et de Djinkoré Peulh. « A travers ces ouvrages, nous cherchons aussi à réduire les pénibilités des femmes et à fixer les jeunes dans leur village afin qu'ils puissent s'adonner aux activités génératrices de revenus », argumente le Directeur Général de l'OFOR. Pour ce dernier, la couverture universelle est un objectif à atteindre à tout prix surtout que le Sénégal a lancé l'un de ces projets d'hydraulique rurale, le plus important depuis les indépendances. « Nous n'avons pas le choix. Lorsqu'on parle d'équité sociale, nous voulons que les citadins et les ruraux aient la même qualité de services d'eau. C'est dans ce cadre que le gouvernement du Sénégal a commencé l'exécution de 281 forages avec le gouvernement chinois. Je pense que si ce projet arrive à son terme, les pénuries seront un mauvais souvenir et les maladies diarrhéiques vont diminuer. L'objectif, c'est d'arriver à un accès universel à l'eau dans le monde rural », a défendu le Directeur Général de l'OFOR. L'entrée en vigueur de la Réforme apporte une réponse à l'absence d'une vraie politique de maintenance des ouvrages. Cette charge incombe désormais aux opérateurs privés. Ces derniers n'ont pas intérêt que des ouvrages tombent en panne. « Le problème de maintenance est réglé à notre avis parce que nous avons impliqué le secteur privé dans la gestion de ces forages. La région de Tambacounda est déjà sous Délégation de Service Public (DSP). Il ne reste qu'à faire certains réglages. L'objectif, c'est de permettre aux populations du monde rural d'avoir accès à l'eau potable comme en zone urbaine », a souligné le Directeur Général de l'OFOR.

ACCES A L'EAU POTABLE

Tatène Sérère tournera bientôt une page sombre de son existence

Les jours de pénurie d'eau sont comptés à Tatène Sérère dans le Diobass, dans le département de Thiès. Un projet d'adduction d'eau est en cours de réalisation. Le Ministre du Commerce, Monsieur Alioune Sarr par ailleurs Maire de Notto Diobass accompagné du Directeur Général de l'OFOR, Monsieur Lansana Gagny Sakho ont effectué le lundi 2 juin 2017 une visite de chantier. Les autorités ont assuré que la localité ne vivra plus des problèmes d'accès à l'eau. Surtout que le Président de la République, Son Excellence, M. Macky Sall attache une importance à l'accès équitable à cette ressource à tous les Sénégalais quel que soit leur lieu de résidence et quel que soit leur pouvoir d'achat. D'ailleurs le Ministre du Commerce, Monsieur Alioune Sarr a fait remarquer que le sujet a suscité des échanges passionnés à l'Assemblée Nationale. Au cours de cette visite, le Ministre a annoncé l'électrification de 21 villages environnants. C'est une bonne nouvelle pour quelque 3000 âmes qui vivent à Tatène-Sérène. Le chef de village, Ousmane Tine a apprécié à sa juste valeur les efforts consentis par l'Etat pour libérer des populations de la corvée d'eau. Le projet de construction de 251 forages financé par la République Populaire de Chine à hauteur de 60 milliards de francs Cfa qui rendra cette denrée précieuse accessible à des milliers de Sénégalais supplémentaires des zones rurales s'inscrit dans la matérialisation de cette vision du chef de l'Etat. « Nous avons l'ambition d'amener l'eau auprès de chaque Sénégalais où qu'il se trouve », a réitéré avec conviction le Directeur Général de l'Office des Forages Ruraux (OFOR), Monsieur Lansana Gagny Sakho. Les femmes ont accueilli avec soulagement ces bonnes nouvelles qui changeront leurs conditions de vie. « En ce mois béni de ramadan, nous rendrons tous grâce à Dieu. Nous remercions le Président de la République,Macky Sall qui a entendu l'appel des populations de Tatène Sérère et celui du maire de Notto Diobass Alioune Sarr. Nous sommes déjà comblées. Parce que nos familles seront moins exposées aux maladies », a confessé le porte-parole des femmes, Marie Sarr.



Comme à Médina Diakha, l'aube d'un nouveau jour se lève à Tatène Sérère.

MEDINA GOUNASS

De belles perspectives pour sécuriser les besoins actuels et futurs

L'Etat va diversifier les sources d'approvisionnement en eau de la cité religieuse de Médina Gounass. Elle sera alimentée par une unité de potabilisation de l'eau du fleuve Gambie. C'est la solution viable à l'accroissement démographique.

La cité religieuse de Médina Gounass étend ses limites. A l'entrée, en venant de Manda Douane, un château d'un volume de 200 mètres cubes porté par des pieux en béton armé de plus de 20 mètres surplombe les nouvelles habitations. Les ouvriers sont au pied de l'ouvrage réalisé par l'Office des Forages Ruraux (OFOR). Un local qui abritera le groupe électrogène était en finition. L'ouvrage s'impose par sa stature. Ici, comme sur une dénivellation sur le site de la retraite spirituelle, un nouveau forage est à l'ombre d'un château d'eau perdu dans ce vallon arbustif. La cité religieuse vit une croissance démographique exponentielle. La demande en eau va prendre les effets de sommet avec des pics durant les événements religieux. La diversification des sources d'approvisionnement est un principe de précaution mais aussi de sureté. Le Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement à travers l'OFOR a opté pour la durabilité de la fourniture d'eau. La cité religieuse sera alimentée à partir d'une unité de potabilisation de l'eau du fleuve Gambie à la demande du Khalife de cette cité, Amadou Tidiane Bâ. Le chef religieux a déjà donné une bonne note aux réalisations du gouvernement visant à améliorer les conditions de vie des habitants de Médina Gounass. Rappelons que le Ministre de l'Hydraulique et de l'Assainissement, Monsieur Mansour Faye, le Secrétaire d'Etat en charge de l'Hydraulique rurale, Monsieur Diène Faye et les directeurs des services de ce département avaient effectué le 30 mars 2017, une visite à la cité religieuse de Médina Gounass. Les autorités ont passé en revue les mesures prises pour couvrir les besoins en eau durant le grand rendez-vous de la foi et au-delà de cette période d'affluence.



GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

La préservation de la santé des travailleurs, l'autre dimension de la consolidation de la performance

L'Office des Forages Ruraux (OFOR) se préoccupe de la préservation de la santé de ses agents. Au fond, la visite médicale organisée le lundi 18 juin 2017 obéit à un souci de consolidation de la performance. La préservation de la santé des travailleurs est un facteur déterminant dans la réalisation des objectifs assignés à l'entreprise.



Directeur des Ressources Humaines de l'OFOR, Monsieur Kane.

Les agents de l'Office des Forages Ruraux (OFOR) ont passé la visite médicale dans une ambiance détendue. L'institution marque ainsi une fois de plus son attachement à la centralité des ressources humaines dans sa quête continue de performance. Cette séance de visite médicale est une séquence de la célébration de l'esprit d'entreprise. Mais cette séance est un rituel que toutes les entreprises soucieuses de se conformer aux règles en vigueur au Sénégal doivent respecter. «La visite médicale est une obligation légale. Elle est instaurée par le code du travail qui la rend obligatoire pour chaque entreprise. Elle a l'obligation d'organiser une visite médicale pour l'ensemble de son personnel » a déclaré d'emblée Monsieur Kane.

Cette visite médicale sert non seulement à prendre en charge les éventuelles maladies mais aussi à prévenir d'autres. La préservation de la santé des agents n'est pas dissociable de la préservation des performances, d'une institution, d'une entreprise ou encore d'une société. En fait la productivité ou la performance sont avant tout portées par des ressources humaines. « Cette visite médicale se résume souvent à des examens cliniques et à des radiographies. Elle aide à avoir une situation exacte sur la santé de la population et si par ailleurs certaines maladies sont décelées, cela nous permet de voir si l'origine de celles-ci sont liées à son travail ou bien si les causes sont externes », a souligné le Directeur des Ressources Humaines de l'OFOR, Monsieur Kane. Pour être performant au travail, poursuit-il, il faut être en bonne santé. De l'avis du responsable du capital humain de l'OFOR, l'entreprise compte pérenniser cette visite médicale dans le but d'assurer un suivi médical des travailleurs. Cette visite médicale est complétée par une inspection des bureaux. Le but, c'est de voir si le cadre de travail n'expose pas l'agent aux maladies. Autrement dit si le bureau offre les conditions qui protègent l'agent contre des maladies. « Un bureau qui n'est pas aéré peut être à l'origine de certaines affections », prévient-il. A travers les visites médicales, l'OFOR compte veiller à la bonne santé de ses agents en vue d'atteindre ses objectifs.



L'OFOR tient à la bonne santé de ses agents.

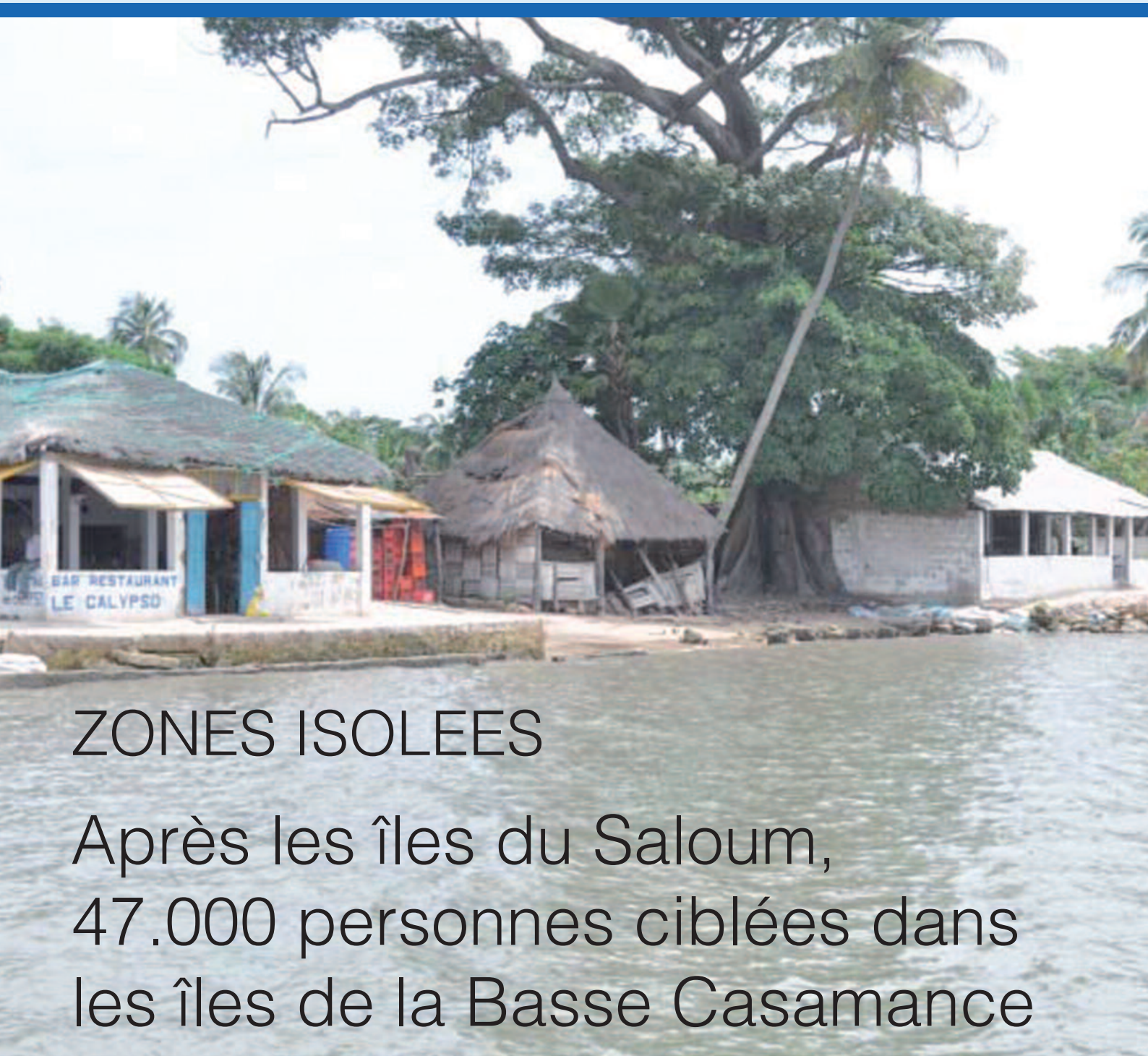

ZONES ISOLEES

Après les îles du Saloum, 47.000 personnes ciblées dans les îles de la Basse Casamance

L'eau potable coulera dans les îles de la Basse Casamance comme à Carabane.

L'écriture de nouvelles pages de l'hydraulique rurale suit son cours. En 2016, l'OFOR a tiré environ 80.000 insulaires du Delta du Saloum ce qui était convenu de qualifier de détresse hydrique. Après les îles du Saloum, l'OFOR a fait du raccordement des îles de la Basse Casamance, un autre défi de 2017. Le Ministère de l'Hydraulique, Monsieur Mansour Faye a déjà obtenu un financement auprès de la Banque Arabe pour le Développement Economique en Afrique (BADEA). L'enveloppe qui s'élève à plusieurs milliards de Francs Cfa est destinée à la construction des systèmes d'approvisionnement en eau. Au total plus de 47.000 habitants des îles de la Basse Casamance et d'autres localités des départements de Bignona et d'Oussouye pourront désormais boire une eau potable. Faudrait-il le rappeler que le raccordement des îles du Delta du Saloum avait suscité tous les espoirs auprès de ces insulaires qui étaient condamnés à boire une eau impropre à la consommation. « Nous sommes en train de vivre une révolution dans les îles du Saloum. Personne ne pouvait croire qu'il serait possible d'approvisionner les îles à partir de Tasset. Tout Bassoul réaffirme son engagement à accompagner le Président de la République, son Excellence Macky Sall pour lui offrir un deuxième mandat ». Ces propos du maire de Bassoul, Monsieur El Hadj Ndong ne sont pas un abus de langage.

TESSEKERE



Le problème d'accès à l'eau potable, un vieux souvenir

Le problème d'accès à l'eau potable à Tessekere est en passe de devenir un mauvais souvenir. Grace au PUDC, cette commune du département de Linguère, de plus de 4000 âmes, dispose, désormais, d'un château d'eau d'une capacité de 1000 m3. Les populations ne veulent plus qu'une chose. L'installation de robinets dans tous les domiciles que polarise cette unité d'adduction d'eau.

Jour de louma à Tessekere, localité située dans le département de Linguère. Le marché hebdomadaire grouille de monde, les transactions sont intenses, les marchandages aussi. Les va-et-vient sont incessants. En ce début d'harmattan, la chaleur commence à monter d'un cran dans le Djolof, accompagné d'un vent léger qui rend la respiration pénible. Mais les commerçants semblent bien s'accommoder de ce climat. Imperturbables, ils sont bien concentrés sur leurs activités.

En face du marché, le nouveau château d'eau construit il y a un an grâce à l'appui décisif du PUDC se dresse majestueusement, surplombant toute la localité. Un géant de 35 m de haut fonctionnel depuis un an. Tout autour, l'autre château qui sert de réservoir et les abreuvoirs ne désemplissent pas. Des troupeaux de bœufs conduits par leurs propriétaires, bergers peuls pour la plupart, attendent sagement le signal de départ pour aller se désaltérer.

Pour les populations de Tessekere, l'implantation de ce forage, d'une capacité de 1000m3 dans leur localité, est un geste de haute portée sociale qui traduit, à la fois, la vision et la générosité du PUDC. Ici, le problème d'accès à l'eau potable n'est plus qu'un vieux souvenir. Pourtant, il n'y a guère longtemps, c'était la croix et la bannière pour trouver le liquide précieux. Le président du Comité de gestion du forage Obeye Sow souligne que grâce à cette unité d'adduction d'eau potable, la qualité de la vie s'est considérablement améliorée, à la grande satisfaction des populations. Toutefois, faute de robinets chez-eux, certains éprouvent des difficultés pour se ravitailler normalement. Ils parcourent, chaque jour, des kilomètres pour s'approvisionner soit dans le forage soit dans les villages voisins qui disposent de robinets. C'est pourquoi, le président du Comité de gestion plaide pour que les robinets soient installés dans tous les domiciles censés être alimentés par le forage. Le nombre de villages polarisés par le nouveau forage est de 26 pour un linéaire de 100 km. Il devra, également, desservir cinq abreuvoirs et 55 bornes fontaines et une prise d'eau pour charrette ou camion-citerne.



OFOR une équipe de passionnés

Force irrésistible qui fait oublier les contraintes et tout devient opportunités, la passion pousse à aller toujours plus loin pour assouvir la soif d'aimer, de comprendre, de réaliser. C'est dans la pratique un jeu, où le plaisir allège le poids des contraintes et arrête le défilement du temps…

Les premiers pas de la mise en place de l'Office des Forages Ruraux (OFOR) ont tourné sur un questionnement qui reste la problématique de toute nouvelle organisation ***'Que devons nous faire pour que nos missions soient exécutées de façon efficiente ?'***. Nous nous sommes immédiatement attelés à découper ces missions en taches précises pour ensuite commencer à réfléchir aux contours de l'équipe à mettre en place.

Notre ambition était de bâtir une organisation efficiente et professionnelle de référence internationale, tournée vers l'innovation et au service des citoyens. Pour ce faire, nous avions mis en perspective un modèle qui devait s'articuler autour de ressources humaines à la fois compétentes, engagées et motivées, d'un environnement de travail convivial et serein adapté au contexte du secteur, en perpétuelle mutation.

Conscient de tout cela, un axe transversal avait été identifié pour constituer le socle de notre stratégie. Ainsi formulé par notre mission, ***''Assurer une disponibilité constante et une qualité éprouvée de l'eau dans le monde rural au meilleur prix avec une organisation performante, rentable et citoyenne''***, cet axe comporte quatre lignes directrices : l'organisation, la gestion des ressources humaines, la communication et la culture d'entreprise.

Pour la constitution des équipes, la tentation était grande de puiser dans l'existant… beaucoup de projets échouent avant la phase opérationnelle pendant la phase de constitution des équipes de pilotage. En effet, dans la constitution des équipes, il y a souvent une forte tentation à mettre en place une structure qui soit calquée plutôt que sur les besoins des tâches à accomplir. En mettant en place l'OFOR, nous nous sommes plutôt concentrés sur les besoins spécifiques pour accomplir les tâches, les compétences professionnelles, la complémentarité des ressources.



Cependant, introduire des changements dans une administration avec ses certitudes ne se fait jamais sans remous. Pour surmonter les freins psychologiques, nous avons différé certains combats, fait fi des chasses gardées et surtout montrer notre capacité à ***faire mieux et diffèrent***. Nous avons très vite fait le choix de porter le processus de changement en interne paraphraser un ancien CEO de Cola Cola qui disait ***''No company can change any faster that it can change minds and hearts of its people''***. L'apport de sangs neufs dans le recrutement du personnel de l'OFOR servit de catalyseur pour ''imposer'' les nouvelles méthodes.

Dans le processus de pilotage opérationnel nous sommes attelés à toujours expliquer clairement les objectifs, susciter une participation active de tous les membres de notre organisation à nos méthodes. Nous avons toujours été très être explicites et cohérents sur la performance, les attentes par rapport aux missions confiées à notre organisation.

Après près de deux années d'opérationnalisation, ***nous avons gagné la bataille mais pas la guerre***. La confiance renouvelée des autorités publiques qui ont porté leur choix sur l'OFOR pour piloter un des projets les plus importants de l'hydraulique ouvre un nouveau front.

Dans ce combat, ***notre engagement a toujours été absolu et uniquement guidé par la PASSION***. Passion parce que notre métier est noble, passion parce que l'engagement absolu du passionné vers l'objet de sa passion tend à le détourner de ses autres engagements, tellement est forte sa soif permanente de découvrir, de connaitre et d'expérimenter et de réussir. La passion est un plus inestimable qui est un important palliatif dans l'accomplissement des ''missions impossibles''. Elle donne une force irrésistible qui fait oublier les contraintes et ***tout devient opportunités***. Elle est une énergie prodigieuse, qui canalisée permet de soulever des montagnes. ***Cette énergie inépuisable*** pousse malgré elle à aller toujours plus loin pour assouvir la soif d'aimer, de comprendre, de réaliser.

L'histoire retiendra des pionniers de l'OFOR une organisation de passionnés...

Lansana Gagny SAKHO
Directeur Général de l'OFOR

NOS VALEURS

Nous nous consacrons exclusivement à notre cœur de métier, 'l'accès à l'eau pour tous usages', et c'est avant tout par passion. Passion pour ce que l'eau apporte à la communauté. Passion aussi pour un métier qui touche à l'humain.
L'innovation est aussi une de nos valeurs. Nous nous devons de repousser les limites, ouvrir de nouvelles voies afin de trouver des solutions aux problèmes structurels d'accès à l'eau des populations.
Il ne peut y avoir d'innovation sans prise d'initiatives. Synonyme d'autonomie, de challenge, d'aventure, le goût d'Entreprendre est stimulé et élevé en standard dans notre organisation. C'est le moteur de l'OFOR qui se construit avant sur la confiance dans l'individu et ses talents.
Une autre valeur qui nous guide : l'Ouverture d'esprit. Ecouter toutes les parties, s'ouvrir aux autres et s'enrichir par la différence, constituent une exigence absolue pour répondre à l'infinie diversité des aspirations des parties prenantes
Ces quatre valeurs sont indissociables d'une cinquième, la quête de l'Excellence. Excellence qui imprègne tous les aspects de notre métier et qui nous permettra d'atteindre notre objectif ultime : un foyer un point d'eau potable. Nos équipes partagent cette volonté de dépassement pour offrir le meilleur à la communauté



NOS PRINCIPES ÉTHIQUES

- Des hommes et des femmes qui font preuve d'intégrité, de respect mutuel et d'esprit d'équipe.
- Des hommes et des femmes qui partagent l'énergie, l'enthousiasme et le don de soi.
- Des hommes et des femmes qui savent bâtir des relations justes et durables.
- Des hommes et des femmes au service de la communauté

Nos principes éthiques centrés autour de l'Intégrité, du Respect et de la Transparence façonnent notre culture, bâtissent notre réputation. Ils nous permettent d'agir en nous basant sur des principes partagés avec l'ensemble des parties prenantes.
Intégrité car agir avec intégrité est vital pour construire et maintenir la confiance et de bonnes relations.
Respect car ce que nous faisons affecte de nombreuses parties prenantes.
Transparence car nous devons être capables de justifier nos actions et nos décisions.



NOS MISSIONS

L'Office des forages ruraux (OFOR) est un établissement public à caractère industriel et commercial placé sous la tutelle technique du Ministère chargé de l'Hydraulique rurale et sous la tutelle financière du Ministère chargé des finances.

L'OFOR a pour missions :

- La gestion du patrimoine de l'hydraulique rurale permettant d'assurer le service de l'eau potable en milieu rural notamment les ouvrages ou équipements de captage, de production, de traitement, de stockage, de transport et de distribution, les véhicules, les équipements et engins d'ateliers ou de chantiers et les terrains, bâtiments, annexes et autres dépendances ;
- L'exercice par délégation, de la responsabilité de la gestion du service public de l'eau potable en milieu rural ; à cet effet, l'OFOR recrute des opérateurs privés, obligatoirement personnes morales, qui assurent la production, la maintenance et la commercialisation (facturation, recouvrement, gestion comptable) des services d'eau potable.
- L'assistance aux collectivités locales dans le cadre de la maîtrise d'ouvrage des travaux d'hydraulique rurale ;
- Le suivi, le contrôle, l'audit de l'exploitation des infrastructures d'hydraulique rurale et de la qualité du service de l'eau ;
- L'accompagnement des acteurs du sous-secteur notamment les usagers, les collectivités locales, les autorités, les opérateurs, par le renforcement de capacités, l'appui-conseil, la communication et la mise en place de mécanismes de financement appropriés ;

L'Etat transfère à l'OFOR :

- la gestion physique, comptable et financière des biens du domaine public nécessaires à la réalisation de son objet ;
- la propriété des biens et droits immobiliers du domaine privé dans la mesure où ils sont nécessaires à la réalisation de son objet.

ORGANISATION & FONCTIONNEMENT

L'Office des forages ruraux (OFOR), établissement public à caractère industriel et commercial (EPIC) exerce les missions de gestion du patrimoine de l'hydraulique rurale, notamment les systèmes d'alimentation en eau potable, les véhicules lourds et légers, les équipements et engins d'ateliers et de chantiers, les terrains, bâtiments et annexes, pour la pérennisation du service public de l'eau potable en milieu rural. Il porte assistance aux collectivités locales dans le cadre de la maitrise d'ouvrage des travaux d'hydraulique rurale. Il assure aussi l'exercice par délégation de la responsabilité de la gestion du service public de l'eau en milieu rural, le suivi, le contrôle, l'audit de l'exploitation des infrastructures d'hydraulique rurale et de la qualité du service de l'eau ainsi que l'accompagnement des acteurs.

L'Etat du Sénégal s'engage ainsi à mettre en œuvre une politique de contrôle, de suivi et de maintenance des systèmes d'alimentation en eau potable en milieu rural dont la pérennité est tributaire d'une gestion rationnelle et efficace impliquant l'ensemble des acteurs concernés, notamment l'Etat, les collectivités locales, le secteur privé et les usagers.

L'Office des forages ruraux (OFOR), ainsi investi d'une mission essentielle de service public, se doit d'être opérationnel et efficace. Cette recherche d'opérationnalité et d'efficacité ne peut être fructueuse que si l'OFOR repose sur un bon système d'organisation et de fonctionnement et sur des ressources financières pérennes.

Une telle option exige de l'OFOR une organisation visant l'efficacité et articulée autour de deux (02) séries d'activités complémentaires : des activités cycliques en termes de charges de travail (travaux, planification et études) et des activités permanentes (contrôle d'exploitation, gestion du patrimoine, gestion administrative, financière et comptable, communication, etc.)

L'OFOR repose sur deux (02) organes :

- Le Conseil d'Administration chargé de l'approbation des comptes de gestion, du programme annuel de travail de l'Office, des programmes pluriannuels d'actions et d'investissements, des budgets et comptes prévisionnels, entre autres ;
- Le Directeur Général chargé de la coordination des actions et de l'application des décisions du Conseil d'Administration (CA).

Ressources financières

Les ressources financières de l'OFOR proviennent :

- des dotations budgétaires de l'Etat ;
- du Fonds national de l'hydraulique (FNH) ;
- des redevances prélevées sur le produit de la facturation de l'eau dont le niveau est fixé par décret ;
- des recettes générées par l'exploitation des biens et immeubles transférés ou acquis et de prestations de services ;
- des dons reçus après avis du Conseil d'administration
- et de toutes autres ressources autorisées par les lois et règlements.

Les ressources de l'OFOR assurent son équilibre financier et sont affectées exclusivement à l'exécution de ses missions.



AMELIORATION DE LA DISPONIBILITE ET DE LA QUALITE DE L'EAU, APPROVISIONNEMENT DES ZONES RECULEES…

L'OFOR lauréat du Prix Ragnée de l'entreprise la plus performante en 2017



La Convergence Technologique a décerné le Prix Ragnée de l'Entreprise Performante à l'OFOR. Les années se suivent et semblent se ressembler pour l'OFOR. L'entreprise portée sur le baptismaux en 2014 avait remporté les Cauris d'Or de l'entreprise la plus Innovante en 2016. Le Prix Ragnée de l'Entreprise la plus Performante sonne alors comme une confirmation de l'ancrage dans la performance. L'OFOR a été sélectionné parmi une centaine d'entreprises qui sont au-dessus de la mêlée. « Pour attribuer ce prix, la Convergence Technologique via son portail www.tukki.org a mis sur pied une commission chargée de présélectionner une centaine de nominés afin d'en sélectionner les plus méritants », justifient les responsables de l'Entreprise Convergence Technologique qui célèbre l'excellence depuis 5 ans. Il y a une convergence sur les critères qui ont prévalu à cette distinction. En fait, le jury a reconnu que l'OFOR a porté l'approvisionnement en eau en milieu rural à un niveau jamais égalé au Sénégal. Sur ce rapport, des localités les plus reculées ont aujourd'hui de façon continue de l'eau.

2017. « Calebasse d'Or » à l'OFOR



Un consensus se dégage sur les performances de l'OFOR. Sinon comment comprendre que des différentes organisations attribuent en un temps si court des distinctions à une même entreprise. Après le Mouvement des Entreprises du Sénégal (MDS) en 2016, la Convergence Technologique (mai 2017), le Mouvement Citoyen des Patriotes a attribué la « Calebasse d'Or » à l'OFOR (mai 2017). Toutes ces organisations reconnaissent que cet établissement a permis la démocratisation de l'accès à l'eau en zone rurale.

2016. L'OFOR Cauris d'Or de l'entreprise la plus innovante



L'Office des Forages Ruraux (OFOR) a été le lauréat de l'édition des Cauris D'OR 2016. L'OFOR a été récompensé dans la catégorie de l'Entreprise la plus Innovante. L'Office avait réussi en si peu temps à fournir de l'eau à plusieurs localités du monde rural y compris dans des zones les plus reculées et enclavées. Mieux, en plus d'assurer la sécurisation des services, l'eau servie aux populations était de qualité prouvée. Aujourd'hui avec ces forages réceptionnés ou en cours de construction ainsi que le système de transfert d'eau, l'aube de beaux jours se lève dans des villages longtemps oubliés.